



Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale du 31 juillet 2013 (Article 221-1-j du Règlement général de l'AMF)

Assemblée générale ordinaire du mercredi 31 juillet 2013

Une assemblée générale de Natixis se tiendra le 31 juillet 2013 à 9 heures dans les locaux de Natixis, Immeuble Liberté 2 (5, avenue de la Liberté - 94220 Charenton-le-Pont)

Cette assemblée est ordinaire et portera notamment sur la distribution exceptionnelle de sommes en numéraire et sur la nomination d'un nouvel administrateur indépendant.

L'accueil se fera dès 8h30 afin de permettre aux actionnaires munis de leur carte d'admission de procéder aux formalités d'enregistrement et d'accès à la séance.

Point d'attention

Pour participer à cette assemblée générale, il vous appartient d'entamer vos démarches de demande de carte d'admission le plus rapidement possible.

Comment participer à l'Assemblée Générale ?

Chaque actionnaire de Natixis peut assister à l'Assemblée Générale de Natixis quel que soit le nombre de titres qu'il détient, à la seule condition que ses titres aient été inscrits en compte trois jours ouvrés avant l'événement c'est-à-dire au plus tard le vendredi 26 juillet 2013, zéro heure, heure de Paris. Si c'est le cas, vous pouvez non seulement assister à l'assemblée, mais aussi prendre part au vote.

Si vous détenez vos titres au nominatif pur ou administré, vous allez recevoir chez vous, par courrier, la brochure de convocation. Ce document vous informe, notamment, sur l'ordre du jour de l'assemblée, ainsi que sur les modalités de participation. Si vous détenez vos titres au porteur, chez un intermédiaire financier (par exemple une banque), vous avez été informé de la tenue de l'assemblée générale par voie de presse. Comme indiqué ci-dessus, il vous incombe alors de prendre contact avec l'intermédiaire financier gérant vos titres afin de demander une carte d'admission.

>>> Consultez le webcast audio de l'assemblée générale du 31 juillet 2013 (bientôt disponible)

Contenus associés

[Avis de réunion publié au BALO du 24 juin 2013](#)

[Brochure convocation AGO du 31 juillet 2013](#)